

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 26 avril 2022

### COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

#### SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

##### L'incidence régionale en baisse

Au 26 avril, la Normandie affiche un taux d'incidence de 823,6 cas pour 100 000 habitants, soit une baisse de - 37,5% en une semaine, ce qui s'observe dans tous les départements :

- Normandie : - 37,5 % (taux d'incidence SPF du 17/04 au 23/04 : 823,6)
- Calvados : - 37 % (taux d'incidence SPF du 17/04 au 23/04 : 890,59)
- Eure : - 37,9 % (taux d'incidence SPF du 17/04 au 23/04 : 729,5)
- Manche : - 36 % (taux d'incidence SPF du 17/04 au 23/04 : 868,2)
- Orne : - 38,7 % (taux d'incidence SPF du 17/04 au 23/04 : 784)
- Seine-Maritime : - 38 % (taux d'incidence SPF du 17/04 au 23/04 : 823,1)

Dans ce contexte, le nombre de reproduction (R) est en baisse et s'établit à 0,8 (contre 1,01 la semaine passée).

##### Le rythme des entrées en hospitalisation conventionnelle liées au COVID diminue mais reste à un niveau élevé, les séjours en réanimation en hausse légère

Avec 32 entrées par jour en moyenne (contre 42 la semaine dernière), le rythme des nouvelles entrées en hospitalisation conventionnelle diminue, mais reste à un niveau élevé. Le rythme des nouvelles entrées en réanimation est stable, avec 1 entrée par jour en moyenne. Au total, au 25 avril, 1 765 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (1 738 la semaine dernière), dont 81 en réanimation (77 lors du dernier point de situation).

##### Avant de se rendre aux urgences, conserver le réflexe 15

Afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

##### Le taux de positivité en légère baisse

Entre le 17 et le 23 avril, 72 872 personnes ont été testées dont 27 209 ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité est en légère baisse, il est désormais de 37,3 % contre 39,06 % la semaine précédente.

Pour continuer de prévenir la diffusion des virus, **gardons les bons réflexes acquis tout au long de la crise** en aérant régulièrement, en se lavant souvent les mains, en utilisant du gel hydroalcoolique et en s'isolant chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif.

**De même, le port du masque reste vivement recommandé pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19 et pour les personnes de leur entourage.**

Il reste par ailleurs obligatoire dans les transports en intérieur et dans les lieux de santé ou de soins (notamment les hôpitaux, les pharmacies ou encore les laboratoires de biologie médicale).

De plus, dans les structures et services de soins et médico-sociaux, le « passe sanitaire » (présentation d'une preuve de vaccination, d'un test négatif ou d'un certificat de rétablissement) demeure exigé, afin de protéger les personnes fragiles alors que le virus continue de circuler.

## VACCINATION

### **La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel**

La vaccination se poursuit en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour réduire les risques d'attraper le Covid-19 et de développer des formes graves comme les « Covid longs » ou les hospitalisations, notamment chez les plus fragiles.

Au 23 avril, ce sont 7 657 986 injections qui ont été réalisées en Normandie depuis le début de la campagne de vaccination, dont 2 256 536 rappels. Au 17 avril, la Normandie affiche un taux de primo-injections de la population éligible de plus de 12 ans de 95 % et un taux de rappel sur les personnes éligibles à 3 mois de plus de 18 ans de 87 %.

Il faut poursuivre cette dynamique, à la fois sur le rappel vaccinal et sur la vaccination de ceux qui restent à convaincre de recevoir leur première injection : se vacciner, c'est se protéger et protéger les autres.

**Les possibilités de vaccination sont nombreuses, notamment auprès de près de 6 200 professionnels de ville** (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc.), pleinement mobilisés pour que chaque personne éligible puisse être protégée. Parallèlement, des opérations aller-vers se poursuivent.

### **Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles, notamment pour le deuxième rappel**

**Une deuxième dose de rappel (souvent évoquée sous le terme de « 4ème dose ») est recommandée pour les personnes de 80 ans et plus, les résidents d'EHPAD et d'USLD quel que soit leur âge, ainsi que pour les personnes immunodéprimées**, à partir de trois mois après la dernière injection (les personnes concernées ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur 1<sup>er</sup> rappel vaccinal n'ont pas besoin de faire ce 2<sup>ème</sup> rappel).

Depuis le 7 avril, **l'accès à la deuxième dose de rappel de vaccin contre le Covid-19 est ouvert aux personnes âgées de 60 à 79 ans**, avec ou sans comorbidité. En effet, l'immunité conférée par le premier rappel diminue progressivement au cours du temps. Les personnes concernées peuvent recevoir leur deuxième dose de rappel dès 6 mois après l'injection du premier rappel ou dès 6 mois après la dernière infection.

**La campagne de vaccination à domicile des personnes est élargie aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de 70 ans et plus ou en situation de handicap.** Lancée par les préfetures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, elle permet à chacun de contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.

### **L'importance de la vaccination pour les femmes enceintes**

Les femmes enceintes non vaccinées contre le Covid-19 présentent un risque accru de complications liées à la maladie par rapport aux femmes adultes non enceintes. La vaccination permet de transmettre des anticorps au fœtus et protège ainsi le nouveau-né contre le virus. La vaccination des femmes enceintes est recommandée, quel que soit le stade de la grossesse. L'ensemble des professionnels qui prennent en charge et accompagnent les femmes tout au long de leur grossesse, gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, médecins traitants, pharmaciens, biologistes, peuvent répondre à leurs questions et les sensibiliser à la vaccination avant et tout au long du suivi de la grossesse. [Plus d'informations en cliquant sur ce lien.](#)

### **La vaccination des enfants de 5-11 ans se poursuit**

La vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. Les médecins (généralistes ou spécialistes, notamment les pédiatres), les IDE (infirmiers diplômés d'État), les sages-femmes et les pharmaciens peuvent prescrire et administrer le vaccin pédiatrique contre le Covid-19 aux enfants.

**Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :**

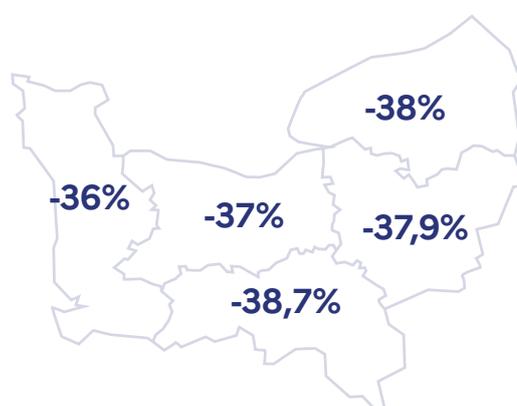
[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) et [ww.sante.fr](http://ww.sante.fr)

## CIRCULATION DU VIRUS

- Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

- Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire\*)

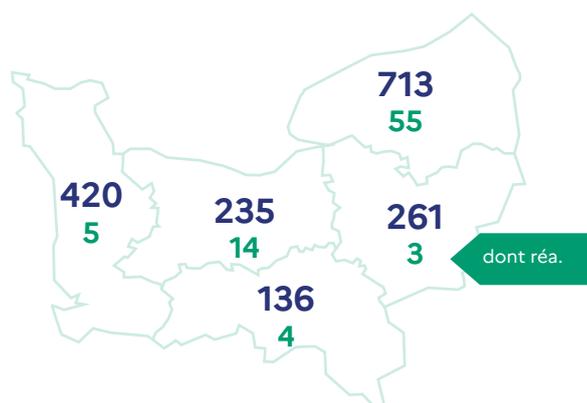


- Nombre de reproduction effectif (R0)



\* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

## ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 25.04.2022



- Taux d'occupation



Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

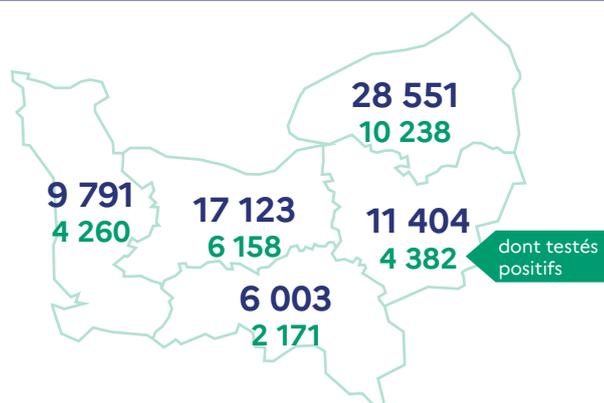
Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

\* Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

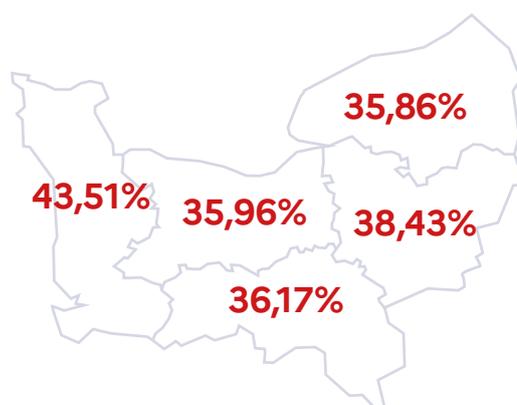
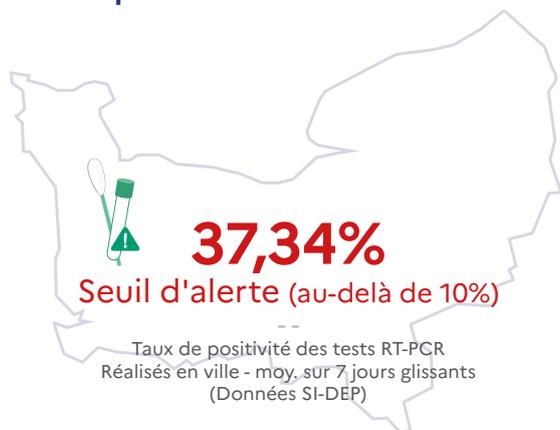
	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
<b>Normandie</b>	<b>1 765</b>	<b>81</b>	<b>25 646</b>	<b>4 702</b>
Calvados	235	14	4 857	842
Eure	261	3	3 029	662
Manche	420	5	3 051	593
Orne	136	4	3 075	523
Seine-Maritime	713	55	11 634	2 082

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 5 739 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

## DÉPISTAGES (SOURCE SPF)



### • Taux de positivité



Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint)

## VACCINATION au 23.04.2022

